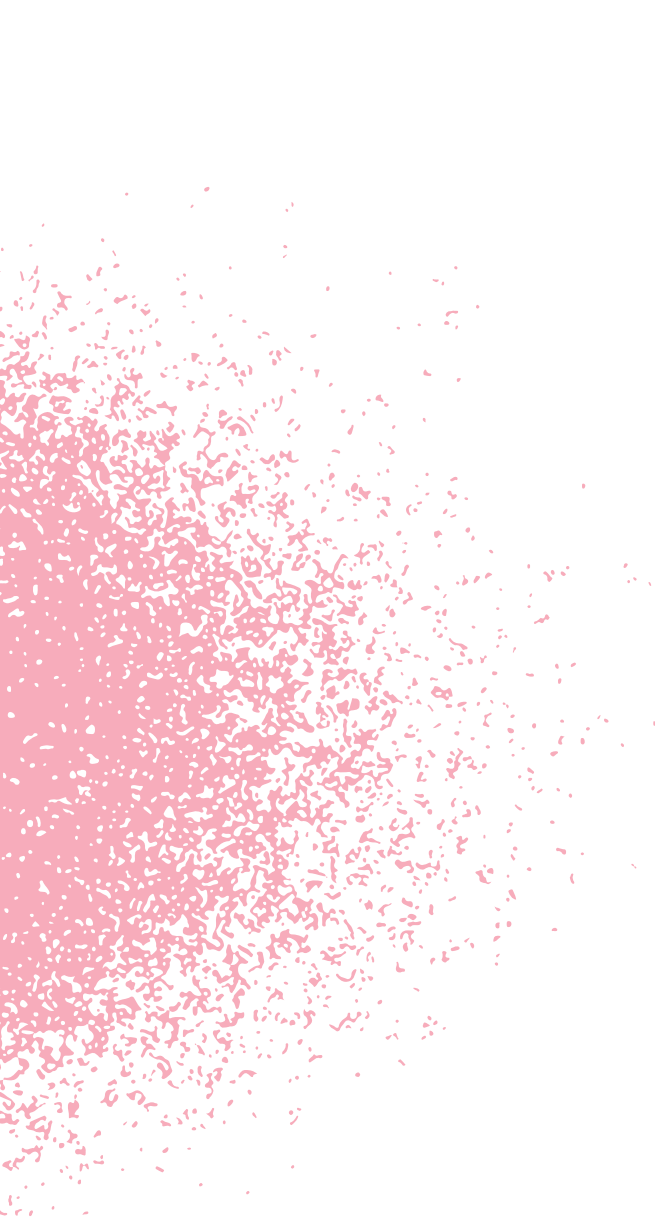




Appel de dossiers 2027

Expositions extérieures

Présentoirs artistiques



La Ville de Matane accorde une importance majeure à sa vie culturelle.

Nous reconnaissons la culture comme :

- Un apport majeur à la qualité de vie des citoyens
- Un enjeu de premier plan du développement social, communautaire et économique de notre territoire
- L'accomplissement de la vitalité des collectivités
- Un lieu de développement du sentiment d'appartenance des citoyens envers leur communauté
- Une composante essentielle de la vie collective et individuelle
- Un secteur ayant un impact social, économique et touristique indéniable
- Un moyen privilégié pour le développement de partenariats
- Une histoire et un patrimoine à préserver

Objectifs

- Diffuser des productions artistiques des talents amateurs et professionnels de la Matanie
- Familiariser le public aux œuvres artistiques locales
- Faire connaître et mettre en valeur la production artistique locale en arts visuels, mais également les œuvres littéraires intégrées dans un visuel

Expositions extérieures

Description

Dans le cadre de sa programmation d'expositions artistiques amatrices et professionnelles, la Ville de Matane invite les artistes en arts visuels à soumettre leur candidature pour les lieux suivants :

- Piste cyclable William-Price - Secteur volleyball : 6 visuels
- Piste cyclable William-Price - Secteur Hôtel de Ville : 6 visuels
- Parc Jean-Charles Forbes : 4 visuels

Les expositions ont lieux de à l'hiver (de janvier à avril), à l'été (de mai à août) et à l'automne (septembre à décembre).

Admissibilité

Exigences du dossier

- Les présentoirs sont de la dimension suivante : 44 ½ X 32 ¾
- Les photos et projets artistiques (littérature — peinture – dessin) présentés doivent être en **mode paysage**
- Le nombre de photos et/ou projets artistiques soumis doit correspondre au nombre de présentoirs (4-6-10-12)
- Les photos doivent être en format JPG ou TIFF
- La résolution des photographies doit être de 300 p.p.p. et un minimum de 3 000 pixels de largeur
- L'artiste doit inclure un court texte biographique et une description de son projet — 200 mots environ

Le comité de sélection encourage les personnes qui n'ont jamais exposé à soumettre leur travail afin de les soutenir dans leur professionnalisation.

Qui peut déposer

- L'artiste doit résider dans La Matanie

Quand déposer

Dès maintenant au 1er décembre 2026

Expositions extérieures

Engagement de la Ville

- Prendre en charge le graphisme, l'impression, l'installation et la promotion de l'exposition
- Prendre en charge la photographie des dessins ou peintures, si nécessaire
- Offre un cachet de 75 \$ par œuvre originale (visuel)



Information additionnelle

Mari Vaillancourt, agent de développement
aux loisirs, à la culture, à la vie communautaire et aux communications

418 562-2333, poste 2074

Faire parvenir les dossiers par courriel

à m.vaillancourt@ville.matane.qc.ca ou par la poste
au 230, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A2